

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila: campagne de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UNE délégation de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNL-CEI), conduite par Isidore Mengue – vice-président de ladite commission – a séjourné dernièrement à Mouila, dans la Ngounié. La mission s'invite dans le cadre d'une campagne nationale de lutte contre ce fléau qui mine les différents services de l'administration publique. Présidée par le préfet du département de la Douya-Onoye, Alphonse Ndeme – en lieu et place de la gouverneure de province –, cette phase de sensibilisation contre la corruption et l'enrichissement illicite s'est déroulé à l'Hôtel de Ville de Mouila, en présence du maire Richard Désiré Mamouaka Mombo, des préfets, sous-préfets, directeurs et chefs de

service provinciaux. Les exposés qui ont retenu l'attention des uns et des autres portaient sur les "généralités sur le phénomène de la corruption dans le monde, en Afrique et au Gabon", "la déclaration des biens" et "la procédure d'enquête de la commission". L'objectif de cette campagne de sensibilisation étant de rappeler à la connaissance du public cible, en poste dans la province de la Ngounié, ses droits et devoirs en matière de gouvernance des biens publics. Au final, tous les exposants sont parvenus à un dénominateur commun. Celui démontrant que "la corruption et l'enrichissement illicite sont deux maux qui fragilisent l'État de droit et ralentissent dangereusement la croissance économique



Photo: Félicien Ndonga

Photo de famille après le séminaire contre l'enrichissement illicite.

du pays". D'où le combat du gouvernement visant à venir à bout de ces deux

plaies. Notons qu'à l'issue de cette communication

pédagogique, des recommandations ont été faites à l'endroit des agents

publics et des opérateurs économiques bénéficiaires des commandes publiques.

40 JOURS

Monsieur Lambert-Noël MATHA et enfants, les familles MATHA et SINGATADY, informent parents, amis et connaissances, qu'une messe marquant le 40ème jour du rappel à Dieu de leur regrettée et bien aimée épouse, mère, belle-fille, fille et soeur, **Marynella Désirée MATHA née NGANGA SINGATADY**, sera dite le **jeudi 22 décembre 2022 à 16 heures** en **l'Eglise Saint Christophe d'Avorbam (Akanda)**.